

## Réunion de bureau du CTSBLV du jeudi 26/09/2019

**Présents :** F Marillat, S Marillat, JM Bertrand, S Bret, H Pancrace, R San Nicolas, E Préalay, JC Pabst, F Descarrier, L Merlin

**Excusés :** R Lopez, C Viallet, J Mlynarczyk, G Jomard, JP Ravel

**Absents :** T Belaubre, JM Garayt

Rappel concernant les absences aux réunions des membres du comité du CTSBLV :  
il faut désormais aviser le Président par écrit par mail ou SMS de son absence qui doit être motivée par un motif valable  
le comité statuera sur la validité de ce motif  
si un membre du comité est absent trois fois consécutivement sans aviser le Président il sera exclu du bureau ( rappel des statuts du club)

### Activités du mois

01/09/2018 : forum des associations , merci à Serge Bret , Florent Marillat , Hugues Pancrace , S Marillat, Dominique Cussigh , Jean Paul Ravel qui ont mis en place et tenu le stand du CTSBLV  
De nombreux contacts pris lors de ce forum

06/09/2019 : Assemblée Générale du CTSBLV , remerciements à nos sponsors Michel Chapoutier et JC Dubois

Durant la soirée JC Pabst a présenté une rétrospective des vingt dernières années de l'école de tir  
A la fin de la présentation des résultats sportifs : notre équipe cadet 3eme aux championnats de France 25 M et Antonin Murand champion de France 10 mètres en catégorie benjamin ont été mis à l'honneur

Merci à Xavier Meister pour son aide et son expertise pour effectuer la clôture comptable de la saison 2018/2019

Remerciements aux personnalités pour leur présence en particulier à Madame Marlène Mourier Maire de Bourg lès Valence

11/09/2019 : dépôt de la demande de subvention à la Mairie

> Réunion du comité : élaboration du calendrier départemental

14/09/2019 : match inter sociétaires Hunter 22 lr : 12 tireurs y ont participé

17/09/2019 : Laurent Cussigh gagne le championnat d'Europe Junior dans la discipline standard avec le score de 572/600

21/09/2019 : Quintathlon inter sociétaires : 8 tireurs ont participé

Merci à Hugues Pancrace pour tout le travail de préparation qu'il a effectué

merci à Véronique Simonian , Roger Combe, Flo Marillat , JM Bertrand pour l'organisation l'arbitrage de cette nouvelle discipline

### Point financier

le cercle compte 160 licenciés

le compte présente un solde de : 13907,34 €

Devis pour le remplacement de la climatisation : 2378,40 €

Un deuxième devis va être demandé à une autre société

### Activité à venir

- > 27/09/2019 : 1 er tour du match 10 m adultes organisé par le comité départemental de tir au CTSBLV
- > 28 & 29/09/2018 : match armes anciennes à Annonay
- > 4 octobre 2019 : trophée des sportifs et bénévoles méritants : Antonin Murand champion de France pistolet 10 mètres catégorie benjamin et Dominique Cussigh pour son engagement lors des manifestations organisées par le club
- > 4/5/6/09/2019 : match d'ouverture du CTSBLV
- > 19/10/2019 : 12 h du Tir Olympique Valentinois

### Questions diverses

- > départ en retraite du Madame DUC: secrétaire de la ligue  
le club souhaite participer à la cagnotte que le comité directeur de la Ligue a mis en route.  
Sur les 10 membres du comité présents : 8 ont voté pour , un vote blanc , et un vote contre  
il a été décidé de donner 250,00 € pour financer un billet de voyage qu'elle choisira auprès d'une agence de voyage)
- > Rappel : seulement quatre personnes sont habilitées pour remettre les licences : le Président , le secrétaire, la Trésorière et le Directeur de tir
- > Jean Claude Pabst propose la date du 14/12/2019 pour le match des parents : la date est approuvée par le comité directeur
- > Jean Marie Garayt avait envoyé un mail à Jean Claude Pabst et Jean Marie Bertrand afin de proposer l'achat de table de Bench rest et de tabourets réglables  
Jean Marie Garayt était absent pour débattre de sa proposition !...  
le coût de cette opération a été jugé trop important environ 4000,00 € et Jean Marie Bertrand a rappelé que le projet de la ciblirie électronique n'était pas encore achevé ( il reste trois cibles électroniques à acheter)  
en conséquence il a été décidé de n'acheter que 8 tabourets réglables qui serviront à la fois au pas de tir 50 mètres et à l'école de tir le coût est estimé environ à 800,00 €
- > vente de cibles C200 / 2€ pour le tir armes anciennes
- > badges d'identification pour les bénévoles (proposition de François Descarrier) à finaliser
  
- > Tir du samedi matin : les tireurs doivent être autonomes et équipés de leur matériel afin de ne pas déranger les entraînements des jeunes  
Rappel : le samedi matin aucune permanence n'est tenue donc pas de service bar

### ***Important :***

***à compter du 1 er octobre 2019 le non renouvellement de la licence entraîne une absence de couverture de l'assurance FFTIR et une interdiction d'accéder aux pas de tir***

**Prochaine réunion le 31 Octobre 2019 à 20h**

## Réunion de bureau du CTSBLV du jeudi 31/10/2019

**Présents :** F Marillat, S Marillat, JM Bertrand, S Bret, H Pancrace, R San Nicolas, JC Palustre, F Descarrier, L Merlin, JM Garayt, JP Ravel, C Viallet, G Jomard, T Belaubre  
**Absents excusés :** R Lopez, JP Eymard, E Praly  
**Absent :** J Mlynarczyk

**Rappel concernant les absences aux réunions des membres du comité du CTSBLV :**

Il faut désormais aviser le Président par écrit par mail ou SMS de son absence qui doit être motivée par un motif valable, le comité statuera sur la validité de ce motif

Si un membre du comité est absent trois fois consécutivement sans aviser le Président il sera exclu du bureau (rappel des statuts du club)

Suite à un dysfonctionnement temporaire de réception des sms sur le téléphone du président, n'hésitez pas à l'appeler en cas de non réponse de celui-ci.

### Activités du mois

> 27/09/2019 : 1<sup>er</sup> tour du match 10 m adultes organisé par le comité départemental de Tir au CTSBLV. Une cinquantaine de tirs ont eu lieu, Patrick Carrier apportant son aide pour le décompte des points.

Merci à Stéphanie, Roger, Jean Marie et le papa de Scott pour leur aide précieuse.

> 28 & 29/09/2018 : match armes anciennes à Annonay.

Serge Bret, Jean Claude DERIU, Sébastien GUILHOT et Jean Marie Bertrand ont participé à cette compétition très bien organisée. 225 tirs ont été tirés en deux jours

> 4 octobre 2019 : trophée des sportifs et bénévoles méritants : Antonin Murand champion de France pistolet 10 mètres catégorie benjamin et Dominique Cussigh pour son engagement lors des manifestations organisées par le club. Dominique s'est occupé du nettoyage du club pendant les grandes vacances, un grand merci à elle.

> 4/5/6/10/2019 : match d'ouverture du CTSBLV sur les pas de tirs 10/25/50m (Merci aux 20 bénévoles qui ont pu organiser les 150 tirs, en progression de 30 tirs par rapport à l'année dernière) Merci à Jean Claude pour le décompte des points et aux parents des tireurs pour leur aide.

> 19/10/2019 : 12 h du Tir Olympique Valentinois, 11 tireurs ont participé. Bruno DURRET termine 1<sup>er</sup> en individuel et Second en équipe avec Florent MARILLAT.

> 20/10/2019 et 26/10/2019 : Départementaux 10m et 18m : 33 tireurs engagés

23 participants médaillés sur 36 tirs 39 médailles :

13 en or, 15 en argent et 11 en bronze (voir liste en fin de compte rendu)

Le TSB se classe second avec 32 médailles 15 or, 12 argent et 5 bronze

Le CTS Montélimar ramène 17 médailles, Le TOV 6, L'UGAP 3 et l'AL Romans 2.

Il y avait le nombre mais surtout le niveau ? Sur le total des 199 tirs effectués, 68 l'ont été par notre club !

### Point financier (présenté par Stéphanie Mathieu)

Le cercle compte 250 licenciés de déclaré sur ITAC par le biais d'un important travail de saisie en comptabilité (220 l'année dernière à la même période)

Le compte présente un solde de : 22284,07EUR sur le logiciel CIEL

Devis pour le remplacement de la climatisation : 2378,40 €

Un deuxième devis va être demandé à une autre société ? Non reçu pour l'instant

Le comité directeur vote à l'unanimité pour que les travaux se fassent rapidement

Achats équipements pour école de tir (pantalon + gants) 242,60E

Achats munitions (38 et 357) pour 444,60 euros  
Achats de cibles (hunter et 25m/50m) Gravalux 270,24 euros  
Achats cibles Pistolet Carabine Gravalux 10m 553,70 euros  
Reçu un Chèque de la Ligue : 613 euros (par rapport aux résultats de nos compétitions 20 8  
Achats boissons Promocash : 568,30 euros

(Voir balance du 01/10 au 31/10 pour le reste des dépenses)

#### Activité à venir

**01/11** Toussaint devoir de mémoire. Jean Paul Ravel et Serge Bret fleuriront les tombes des Gérard Gaud, Mr Marz, Mr Rico.

**9/11** : Formations encadrants pour école de tir au CTSM (Montélimar) de 9H à 17H

**15/11** : Challenge Adultes au TSB (Beaumont) : inscription sur le site du comité

**16/17/18 Novembre** : Challenge Rodhia 10m (péage de Roussillon) : voir fiche sur le panneau du club

**23/11/19** Challenge Inter sociétaires Hunter

**24/11/19** Assemblée Générale de Ligue à Seyssinet (38)

**30/11 et 01/12** Régionaux 10m au CTSBLV (vitesse) toute la journée TSB (précision)

#### Questions diverses

> Rappel : seulement quatre personnes sont habilitées pour remettre les licences : le Président, le secrétaire, la Trésorière et le Directeur de tir

> Jean Claude Pabst propose la date du 14/12/2019 pour le match des parents ainsi que pour la remise de la médaille de bronze jeunesse et sport à Jean Marie Bertrand : la date est approuvée par le comité directeur

> Achats de 8 tabourets réglables qui serviront à la fois au pas de tir 50 mètres et à l'école de tir le coût est estimé environ à 800,00 €

-Luc Perret souhaite acquérir une carabine 10m Fein Junior qu'il a réparé pour 100 euros. Avis du Comité : d'accord à 150 euros (Prix d'une carabine Fein Junior ancienne 200 E en état de marche comme convenu en Mai 2019 lors de la réunion)

-Le tireur Mr LATOUR du Rodhia Club Souhaite acquérir l'arbalète Field qu'on lui a prêté : Accord du bureau à 150 euros

> Vente de cibles C200 / 2€ pour le tir armes anciennes

> Badges d'identification pour les bénévoles (proposition de François Descarrier) à finaliser

> Jean Marie Garayt souhaite apporter une table pour le tir 22 unter afin d'initier les tireurs qui aimeraient pratiquer cette discipline. Demande accordée.

Merci au mari de Corinne Viallet pour le don de fournitures.

Un match inter sociétaire est prévu au mois de Décembre, date à définir

Un match 22 hunter est programmé le 23/11, les tireurs doivent s'inscrire sur la feuille présente au club

**Important :**

***à compter du 1 er octobre 2019 le non renouvellement de la licence entraîne une absence de couverture de l'assurance FFTIR et une interdiction d'accéder aux pas de tir***

**Prochaine réunion le 28 Novembre 2019 à 20h**

***Les licences doivent impérativement être tamponnées et signées de l'accord d'un médecin même si vous ne pratiquez pas la compétition.***

***L'absence de cette autorisation peut vous interdire l'accès aux stands. Nous comptons sur vous pour régulariser cela rapidement. Merci d'avance***

## Réunion de bureau du CTSBLV du jeudi 28/11/2019

**Présents** : JM. Bertrand, S. Bret, JP. Eymard, JM. Garayt G. Jomard, R. Lopez, F. Marillat, S. Marillat, L. Merlin, E Praly, R. San Nicolas, C. Viallet

**Absents excusés** : T Belaubre, J Mlynarczyk, JP Ravel, JC Pabst, F. Descarrier, H. Pancrace,

Rappel relatif aux absences aux réunions des membres du comité du CTSBLV : il convient désormais d'aviser le Président de son absence par écrit (mail ou SMS). Le motif de l'absence devra être motivé, le comité statuera sur la recevabilité et validité de ce motif.

Si un membre du comité est absent trois fois consécutivement sans aviser le Président il sera exclu du bureau (rappel des statuts du club).

La réunion débute par une mise au point du Président à propos de la sortie de l'armurerie du club d'une carabine UNIQUE 22LR (dont la culasse est absente) sans qu'il en ait été informé. Le membre du Comité JM. Garayt explique avoir informé JC Pabst et avoir amené la carabine chez lui pour nettoyage et réparation. Après deux jours, il l'a ramené à l'armurerie. **Il est rappelé que les armes du club sont placées sous la responsabilité du Président et qu'aucune arme ne doit sortir du club sans son autorisation.**

### Activités du mois

- **01/11** : Devoir de mémoire de Toussaint, JP. Ravel et S. Bret ont fleuri les tombes de G. Gaud, Mr Marze, Mr Rico.
- **11/11** : Déplacement de JM. Bertrand et S. Bret à la commémoration de Bourg Les Valence qui n'a pas eu lieu pour raison inconnue
- **15/11** : Challenge Adultes au TSB (Beaumont) annulé à la suite des conditions météorologiques difficiles
- **du 16 au 18/11** : Challenge Rodhia 10m (Péage de Roussillon), déplacement de 5 tireurs
- **23/11** : Challenge Inter sociétaires Hunter, 14 participants
- **24/11** : Assemblée Générale de Ligue à Seyssinet (38), participation de E. Praly, F. Marillat, JM. Bertrand
- **26/11** : Elagage et découpe des arbres à la carrière tombés à la suite des chutes de neige, remerciements à C. Schultz, H. Pancrace, S Bret et JP. Eymard
- **30/11 et 01/12** : Régionaux 10m au CTSBLV (vitesse) toute la journée TSB (précision)

### Point financier

Le CTSBLV compte 260 licenciés (240 l'année dernière à la même période) et le compte du club présente un solde de 25877,82€. Un devis de 2378,40 € a été validé pour le remplacement de la climatisation.

### Activité à venir

- **30 novembre et 1er décembre** : régionaux 10m au CTSBLV et TSB (Beaumont)
- **14 décembre** : Stage Adultes pistolet TOV à Valence
- **14 décembre (matin)** : Challenge parents école de tir, organisé par JC Pabst, JM Bertrand, S Bret.
- **14 et 15 décembre** : Challenge 10m aux Abrets (voir affiche sur tableau)
- **20 décembre** : Challenge inter sociétaires 10m (voir affiche sur tableau, inscriptions sur le site du comité)

### Questions diverses

- Achats de 8 tabourets réglables pour le pas de tir 50 mètres et l'Ecole de Tir (coût estimé à environ à 800€)
- Luc PERRET s'est porté acquéreur pour 150€ d'une carabine 10m FEIN Junior qu'il a réparé
- Mr LATOUR tireur du Rodhia Club s'est porté acquéreur pour 150€ d'une Arbalète Field
- Augmentation des cotisations de la part fédérale (+6€ jeunes et adultes) en discussion à la Ligue pour la saison 2019/2020
- Badges d'identification pour les bénévoles à finaliser (proposition de François Descarrier)
- La vaisselle du samedi matin (équipe TAR) ne doit pas être laissée au permanent de l'après-midi
- Programmation pour les membres du comité d'une soirée nettoyage des armes le 19/12 à compter de 18h00

**Entraînement TAR du samedi matin** : ce créneau ne constitue pas une permanence (le service bar n'est pas disponible). Il est réservé à l'entraînement de l'équipe TAR sous la responsabilité de l'entraîneur, les tireurs doivent donc être autonomes et en possession de leur matériel.

**Prêt des armes du CTSBLV** : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 une contribution de 1€ sera demandée pour le prêt d'une arme du club des calibres à poudre aux fins de participation aux besoins de nettoyage, frais d'entretien et de réparation.

**Important** : à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019 le non-renouvellement de la licence entraîne une absence de couverture de l'assurance FFTIR et une interdiction d'accès aux pas de tir.

**Prochaine réunion le Jeudi 09 janvier 2020 à 20h00**

## Réunion de bureau du CTSBLV du jeudi 09/01/2020

**Présents :** S. Bret, JP. Eymard, JM. Garayt, G. Jomard, R. Lopez, F. Marillat, S. Marillat, L. Merlin, R. San Nicola, C. Viallet, T. Belaubre, JP. Ravel, F. Descarrier, H. Pancrace

**Absents :** JM. Bertrand, E. Praly, J. Mlynarczyk, JC. Pabst,

### Activités du mois

**29/11 :** En prévision de Régionaux 10m, réparation et nettoyage à fond de l'ensemble du stand 10m et des locaux. Merci à Serge Bret, Stéphanie Marillat, Dominique Cussigh, Véronique Simonian et Corinne Viallet.

**30/11 et 01/12 :** Régionaux 10m au CTSBLV et TSB (Beaumont), le CTSBLV représenté par 20 participants qui ont remporté 9 médailles en individuel en rajoutant celle de l'arbalète field. Bravo aux tireurs pour leurs performances et merci aux bénévoles présents.

- Julie TOURRET Triple Championne Régional (JF) en pistolet vitesse 10m, pistolet précision 10m, pistolet standard 10m

- Bruno DURRET (S1) 3<sup>ème</sup> en pistolet précision 10m, 3<sup>ème</sup> en pistolet standard

- William BERTIN (CG) 3<sup>ème</sup> en carabine 10m

**07/12 :** 1<sup>er</sup> tour Challenge école de tir qui s'est déroulé au CTSBLV avec une participation de 68 Jeunes Pistoliers et carabiniers des clubs drômois. En raison du nombre important de tireurs, les jeunes de notre école de tir ont tiré le mercredi précédent afin de laisser la place.

Ce qui a permis de faire tirer le samedi matin les minimes Antonin Murand et Enzo De Bernis en 3X7 et Vitesse 10m.

Les jeunes du CTSBLV ont remporté la quasi-totalité des disciplines dans lesquelles ils ont participé, bravo à eux.

**En Carabine :** Les Poussins Elian Pourchaire et Tim Elliot Coiffet prennent le haut du classement avec plus de 30 points de leurs concurrents. Les minimes Alexis Chol Steinberg et Camron Paillet se sont imposés avec 10 points d'avance.

**En Pistolet :** Antonin Murand (Mg) et Lenzo Chevallet (Bg) remportent la 1<sup>ère</sup> place.

Remerciements à Hugues Pancrace, Jean Marie Bertrand et Serge Bret qui se sont chargés de l'organisation.

(voir palmarès d'affiché et site web du ctsblv)

**14/12 :** Stage Adultes pistolet TOV à Valence organisé par la Ligue, participation de Florent Marillat et Bruno Durret.

**14/12 (matin) :** Challenge Parents Ecole de Tir organisé par JC Pabst, JM Bertrand, Serge Bret avec l'aide de V. Simonian, J. Valla, H. Pancrace et V. Kramers. Excellente ambiance musicale animée par Sonia, l'ensemble des parents ont été ravis de cette matinée. Les mamans et papas arrivés premiers sur le podium sont Mme Marnas et Mr Azema.

**14 et 15/12 :** Challenge 10m aux Abrets 5 tireurs du CTSBLV ont fait le déplacement. **Pour les pistoliers :** Florent Marillat 543, Stéphanie Marillat 527, Serge Bret 511. **En carabine :** Sébastien Meiresonne 416,5, Nicolas Rousson 558,5. Félicitations à notre carabinier Sébastien pour son premier match à l'extérieur.

**14/12 :** 4<sup>ème</sup> tour Challenge adulte au CTSM (Montélimar) : 53 tirs dont 8 tirs du CTSBLV, en pistolet Roger Combe 3<sup>ème</sup> avec 543/600, Stéphanie Marillat 1<sup>ère</sup> avec 531/600, Carole Tourret 2<sup>ème</sup> avec 514/600 et Camille Jeanmaire en progression avec 577,7 en carabine.

**19/12 :** Soirée « nettoyage des armes » par les membres du comité qui s'est terminée par une raclette. (Voir article sur le site)

**20/12 :** Challenge inter sociétaires 10m au CTSBLV qui a réuni 25 tirs. Belle progression de Serge Bret et Davy Dossa. 5 nouveaux licenciés ont participé. Bravo à eux.

**08/01 :** Entraînement des Spahis au stand 25m, merci à Jean Claude Pabst pour l'accueil et disponibilité.

### Point financier

Le CTSBLV compte 273 licenciés (253 l'année dernière à la même période) et le compte du club présente un solde de 26651,48€.

Locations du stand pour les « Départementaux Vitesse et Standard » réglées par le comité (160€) ainsi que pour les « Régionaux Vitesse et Standard » réglées par la Ligue (390€).

Un grand merci pour l'aide de François Descarrier qui nous a fait un don de 1000 Euros.

### Activité à venir

**11/01** : Tour Départemental du Championnat de France des Clubs au TSB (Beaumont)

**18/01**: Challenge Adultes à Eurre

**25 et 26/01** : Tour Régional CDF des Clubs au CTG (Grenoble - Pistolet le samedi et Carabine le dimanche)

**25/01**: Challenge Ecole de Tir au TOV

**1<sup>er</sup> Février** : Match Hunter 22lr au CTSBLV

**31/01, 1 et 2 Février** : Formation CS HANDI TIR organisée par la FFTIR au CTSBLV

### Questions diverses

- Validation des achats suivants : 1 pistolet 10m LP2 pour initiation des adultes (taille S), 2 carabines Fein 800 pour l'EDT et des blocs de paille pour la ciblité arbalète, une huitième cible électronique 50m ainsi que 2 pistolets 22LR type Hammerli XS (remplacement vieux DES), Commande boîtes de plombs 4.5 et cibles 25m, pinces cibles 25m, Lunettes de visées, 1 aspirateur d'appoint, Planches de 4m en 240 de large pour la réfection du pas de tir 25m.

- Etude achat de 8 tabourets réglables pour le pas de tir 50 mètres et l'Ecole de Tir (coût estimé à environ à 800€)

- Cession à Béatrice ROEHRICH et Luc PERRET d'une carabine 10m FEIN Junior pour 150€

- Augmentation part Fédérale licence 2020/2021 de +6€ jeunes et adultes, équilibre adhésion club pour la prochaine saison à étudier

- Soirée remise médaille « Jeunesse et Sport » le 23 mai prochain

- Mettre à l'étude l'amélioration de l'éclairage des cibles au 50m (zone sombre gênante lors de mise en place des cibles papier)

- Inclure autant que possible la discipline « Standard » dans les compétitions club afin de préparer au mieux les compétitions officielles

- Les médailles TAR Départementaux n'ont pas été remises, en attente de leurs mises à disposition par le Comité.

- Armes en prêt (poudre) : depuis le 01/01/2020 participation de 1€ pour leur entretien et leur renouvellement

Important : depuis le 1er octobre 2019 le non-renouvellement de la licence entraîne une absence de couverture de l'assurance FFTIR et une interdiction d'accès aux pas de tir.

**Prochaine réunion le Jeudi 30 janvier 2020 à 20h00**



## Réunion de bureau du CTSBLV du jeudi 30 Janvier 2020

**Présents** : JM. Bertrand, S. Bret, JP. Eymard, JM. Garayt, G. Jomard, R. Lopez, F. Marillat, S. Marillat, E Praly, R. San Nicolas, C. Viallet, T. Belaubre, JP Ravel, JC Pabst, H. Pancrace

**Absents excusés** : L. Merlin, J Mlynarczyk, F. Descarrier,

### Activités du mois

**11/01** : Tour Départemental du championnat de France des Clubs au TSB (Beaumont Lès Valenciennes), les deux équipes écoles de tir ont été encadrées par Serge Bret et Jean Claude Pabst.

- L'équipe **carabine** composée de CHOL STENBERG Alexis, PAILLET Romane et PALLET Camron termine 1<sup>ère</sup> en points avec 500,3 et 2<sup>ème</sup> après finale.

- L'équipe **pistolet** composée de CHEVALET Lenzo, SZYMANEK Ethan et MURAND Antonin termine 1<sup>ère</sup> en points avec 442/600 et 1<sup>ère</sup> en finale. Félicitations aux jeunes pour leurs performances.

- Une **équipe adultes pistolet** composée de DURRET Bruno, MARILLAT Stéphanie, ROBERT Raphaël, TOURRET Julie, TOURRET Carole, l'équipe réalise 1290/1500pts.

**14/01** : prise en compte transport et rangement de 30 planches de 5m pour réparation du stand Florent Marillat et Nicolas Lyubouvir, merci à Nicolas pour son aide.

**14 au 17/01** : participation de Julie Tourret au Grand Prix de France à Fleury les Aubrais. Elle a fièrement représenté le CTSBLV en réalisant un joli score de 546 et une belle série à 97 lui permettant de terminer 10<sup>ème</sup> sur 21 participants et de réaliser 544/600pts lors du 2<sup>ème</sup> match + 268/300pts en mixte.

**17/01** : Entraînement de la Suge au CTSBLV, merci à Jean Claude pour sa présence durant toute la journée.

**18/01** : Challenge 10m à Eurre, participation de Corinne Viallet, Jean Marie Garayt, Roger Combe, Serge Bret, Carole Tourret, François Tourret. Bravo à Roger pour son score à 544/600pts au pistolet.

**18/01** : Stage de Ligue minimes et cadets au TOV pour Antonin Murand, Tom Davail, Raphaël Robert et Camille Jeanmaire

**19/01** : Nettoyage des sanitaires et du 25m, merci à Corinne Viallet et à Hugues Pancrace

**23/01** : Réapprovisionnement en boissons et frites, merci à Corinne Viallet et Stéphanie Marillat

**23/01** : Adaptation de nouveaux supports pour les cibles Hunter au 50m, merci à Stéphanie Marillat pour sa créativité et compétences en mécanique

**24/01** : Match inter sociétaires 10m au ctsblv qui a comptabilisé 37 tirs, merci aux encadrants pour l'organisation et le comptage des points. Félicitations aux tireurs qui ont répondu présents, notamment aux nouveaux licenciés pour leur premier match

**25 et 26/01** : Tour Régional du Championnat de France des clubs au CTG (Grenoble), le samedi pour le pistolet et le dimanche pour la carabine. Merci à Jean Marie Bertrand et Serge Bret pour l'accompagnement et le coaching des jeunes.

- **Ecole de tir - pistolet** : CHEVALET Lenzo 168/200pts, SZYMANEK Ethan 143/200pts, MURAND Antonin 173/200pts. Belle progression de notre poussin Ethan, l'équipe réalise un score de 484/600pts et en l'absence de concurrence l'équipe Pistolet est championne régionale d'office.

- **Ecole de tir - carabine** : CHOL STENBERG Alexis, PAILLET Romane, PALLET Camron réalisent en équipe 522,5pts, font 2<sup>ème</sup> en points sur les 6 équipes et 3<sup>ème</sup> après finale.

- **L'équipe adultes pistolet réalise 1360/1500pts** et se classe 2ème derrière l'équipe de Voiron qui termine à 1367 points. Félicitations pour la belle prestation de l'équipe (et le joli tir de Roger Combe 279/300) qui termine 4ème sur les 10 équipes après finale, le trophée est remporté par Montélimar.

**25/01** : 2<sup>ème</sup> Tour Challenge Ecole de Tir au TOV, 14 jeunes du ctsblv inscrits sur un total de 68 (6 clubs présents ALR/TSB/CTSM/CTSBLV/TOV/UGAP). Inscrits dans 7 catégories, nos jeunes se sont imposés dans 3 disciplines carabine et 2 disciplines pistolet. Romane PAILLET (PF) gagne avec plus de 60 points d'avance, Tim Elliot COIFFET 1er (PG) et Elian POURCHAIRE 2ème (PG) gagnent également avec plus de 60 points ; Camron PAILLET (MG) devance le second de 30 points et nos pistoliers Ethan SZYMANEK (PG), et Lenzo CHEVALLET (BG) sont « hors de portée » de leurs concurrents.

Grande satisfaction mais aussi fierté pour leurs entraîneurs d'autant plus que Augustin AZEM (MG), le « nouveau », vient se classer 2ème avec un score en nette progression, tout comme Bastien MARNAS (BG), 2ème tout juste derrière son camarade Lenzo désormais en « point de mire » ! Encourageons enfin Mathis BREYSSE, probablement le plus jeune des « Poussins », qui signe également une forte progression tout comme Philippe LONGELIN (BG), qui se classe 6ème sur 21 ! Le 3ème Tour permettra à Alexis CHOL STEINBERG de nous faire oublier son « faux pas » et à Antonin MURAND (MG), absent à ce match, de réinscrire son nom à la 1ère place des pistoliers « Miraines ». Remerciement aux parents pour avoir aidé Jean Claude.

**25/01** : Nettoyage du hall d'accueil, merci à Pascale Munoz

**28/01** : Nettoyage du Stand 10m (ramassage des plombs et balayage de la salle) par Hugues Panchance

**30/01** : Préparation des locaux et de l'accueil des formateurs pour le Stage Handi Tirs. Merci à Stéphanie Marillat, Véronique Simonian, Dominique Cussigh, Corinne Viallet, merci également à Jean Claude Dubois pour son sponsoring en charcuterie

#### Point financier présenté par Stéphanie MARILLAT

Le CTSBLV compte 274 licenciés (263 l'année dernière à la même période) et le compte du club présente un solde de 28199,06€.

- Revente/ Recyclage métaux (merci à Serge) = 407 E  
- Achats finalisés : Aspirateur + sacs (128,57€), 30 planches de 5 m pour le 25m (243,60€), Frais engagements championnat de France 10/18m (755€), réapprovisionnement boissons et nourritures (642,39€), commande pistolet Hammerli X esse 22LR (1058€), commande bandes de Stramite paille + un carquois pour l'arbalète field (514€), commande pistolet Lp2 + munitions 22lr + 5 caches œil (3233€), commande de deux carabines 10m (Fein 800) pour renouvellement des armes de l'école de tir (3780€), commande cible électronique Sius pour le 50m (4442€), achat plombs 10m 385 E. Achat lunette (télescope) 200 E.

#### Activité à venir

**31/01 et les 01 et 02/02** : formation CS HANDI TIR est organisée par la FFTIR au CTSBLV, invitation de Madame Le Maire pour échanger autour d'un verre de l'amitié le 01/02 à 17h. Le pas de tir 10m ne sera pas disponible le samedi et dimanche.

**1<sup>er</sup>/02** : Match Hunter 22LR au pas de tir 50m réservé pour le challenge

**1<sup>er</sup>/02** : Stage de Ligue à Beaumont Les Valence pour les Cadets/Juniors

**07/02** : Challenge Adultes 10m prévu à Beaumont (voir site du comité)

**08/02** : Formation Arbalète Field au CTSBLV animée par Marlité (stand 50m réservé toute la journée)

**10 au 15/02** : Championnat de France 10m et 18m à Niort

**21/02** : Match inter sociétaires 10m au CTSBLV

**22/02** : Challenge Ecole de Tir à Beaumont Lès Valence

#### Questions diverses

- Commande en cours des cibles C50 effectuée par Jean Marie Bertrand
- En cours d'étude achat de 8 tabourets réglables pour le pas de tir 50 mètres et l'Ecole de Tir (Coût estimé à environ à 800€)
- Faire étudier par la Ligue la réparation ou le remplacement de la ciblerie 10m par GIROCIBLE
- Développer utilisation ciblerie électronique du 50m auprès des jeunes et autres clubs
- Pour mémoire, augmentation de la part fédérale (+6€ jeunes et adultes) pour la saison 2020/2021
- Retrait de la participation de 1€ lors du prêt d'une arme du club
- Pour raison personnelle arrêt de l'entraînement des carabiniers Cadets/Juniors par Roger LOPEZ

**Prochaine réunion le Jeudi 27/02/2020 à 20h00**

## Réunion de bureau du CTSBLV Jeudi 27 Février 2020

**Présents :** JM. Bertrand, S. Bret, JP. Eymard, JM. Garayt G. Jomard, R. Lopez, F. Marillat, S. Mariolat, L. Merlin, E Praly, R. San Nicolas, C. Viallet, T Belaubre, J Mlynarczyk, F. Descarrier,

**Absents excusés :** JP Ravel, JC Pabst, H. Pancrace

### **Activités du mois**

- **31/01 et 01 et 02/02 :** Formation CS HANDI TIR organisée par la FFTIR au CTSBLV avec la participation de 16 stagiaires venus de toute la France et du club dont Corine Viallet et Stéphanie Marillat.

Un coup de chapeau à Véronique Simonian, Dominique Cussigh, Stéphanie Marillat et Corinne Viallet ainsi qu'à Hugues Pancrace pour dans la préparation et l'investissement tout au long de ces journées. Remerciement à Eric Praly pour la prise en charge de la partie traiteur et à Jean Paul Ravel pour le reportage photos (voir article sur le site du club). Les encadrants et stagiaires ont tous apprécié la formation ainsi que la qualité de l'accueil du CTSBLV constaté à travers les courriels de remerciements adressés au Président.

- **1<sup>er</sup>/02 :** Match Hunter inter sociétaires 22lr au pas de tir 50m - merci à Serge Bret, Jean Marie Bertrand et Jean Marie Garayt pour l'organisation des 15 Tirs réalisés. Le palmarès est le suivant : 1<sup>er</sup> Alexandre Gonnnet, 2<sup>ème</sup> Jean Claude Pabst et 3<sup>ème</sup> Bordas Didier (voir en détail sur le tableau d'affichage)

- **1<sup>er</sup>/02 :** Stage de Ligue Carabine pour les Cadets/Juniors, participation de Camille Jeanmaire, Nel Coiffet et Tom Davail.

- **05/02 :** Accueil du Spahis le mercredi par Jc Pabst.

- **07/02 :** Challenge Adultes 10m à Beaumont - participation de Carole Tourret (526), Francois Tourret (524), Patrick Gustiaux (501) et Serge Bret (532).

Classement général (les trois meilleurs matchs) : Stéphanie Marillat est 1<sup>ère</sup>. Carole Tourret 2<sup>ème</sup> place et Roger Combe 1<sup>er</sup>. Félicitations à tous pour les performances (2 médailles d'or et 1 médaille d'argent).

- **08/02 :** Formation de préparation aux CDF Arbalète Field animée par Marité Theze pour Alice Bouard Nicolas Rousson et Nel Coiffet. Un grand merci pour cette superbe journée à Marité pour sa disponibilité et ses qualités de formatrice que les jeunes ont apprécié (à renouveler...)

- **10 au 15/02 :** Championnat de France 10/18m à Niort. (8 tireurs ont fait le déplacement) - Dans l'ensemble les tireurs ont réussi à réitérer leurs performances des régionaux voir de les améliorer, Alice Bouard a bien progressé en Arbalète ainsi que Raphael Robert qui a fait un joli match en vitesse 10m.

En Carabine : Nel Coiffet (JG) réalise 575,4 et se place 69<sup>ème</sup>/82.

Pistolet Standard : en Senior1 Bruno Durret : 346/400, 79<sup>ème</sup>/147 et Florent Marillat : 341/400, 99<sup>ème</sup>/147 - Stéphanie Marillat (D1) : 323/400, 56<sup>ème</sup>/76 - Julie Tourret (JF) : 330/400 21<sup>ème</sup>/29 - Roger Combe (S2) : 298/400 140<sup>ème</sup>/150 - Raphael Robert (CG) : 312/400 73<sup>ème</sup>/96

Pistolet Précision : Stéphanie Marillat (D1) : 510/600 80<sup>ème</sup>/81 - Julie Tourret (JF) : 537/600 19<sup>ème</sup>/46 et Raphael Robert (CG) : 529/600 45<sup>ème</sup>/84

Pistolet Vitesse : Julie Tourret Junior Fille : 14/40 16<sup>ème</sup>/21, Raphael Robert (CG) : 23/40 14<sup>ème</sup>/76, Bruno Durret (S1) : 20/40 52<sup>ème</sup>/93

Arbalète Field : Nel Coiffet (JG) : 510/600 23<sup>ème</sup>/40 et Alice Bouard (JF) : 468/600 32<sup>ème</sup>/40 - Merci à Serge Bret et Florent Marillat pour l'aide technique et le soutien de l'équipe durant les trois jours de championnat.

- **12/02 :** Nettoyage des parties communes du club par Tony Belaubre suite absence des tireurs du Spahis sur le créneau réservé (sans information du président), merci pour cette disponibilité et initiative.

- **18/02 :** Mandaté par le Président, Hugues Pancrace a accueilli le responsable des Services Techniques de BLV afin de convenir de la faisabilité de différents travaux (ex : pose des graviers dans l'espace vert, mise à niveau du sol dans le passage 50m/10m, projet de pose d'une cloison sur le pas de tir 50m pour des raisons de sécurité et de bruits, création d'une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite).

- **18/02 :** Transport (Aller/Retour Grenoble/Valence) par Florent Marillat des 60 bandes de pailles compressées Stramites pour la ciblerie Arbalète. Remerciements au président et à l'aide d'Eric Praly pour le déchargement le soir même.

- **21/02 :** Matches Inter Sociétaires 10m, merci à Corinne et Hugues pour l'aide apportée au comptage des points des 28 tirs réalisés. Un coup de chapeau aux tireurs pour leurs participations, à souligner la belle progression de Camille Jeanmaire (joli score de 571,6 à 594,7).

- **21/02 :** Nettoyage et récupération du plomb des boîtes GEMHAN au 50M par Hugues Pancrace, merci pour cette initiative.

- **22/02 :** Achat des nouveaux supports en bois pour les boîtes Gemhan du 50m par Hugues Pancrace, merci pour sa disponibilité ainsi qu'à Corinne Viallet pour avoir réalisé le nettoyage des sanitaires du club.

- **22/02 :** 3<sup>ème</sup> Tour Challenge Ecole de Tir à Beaumont Les Valence

Entraînés par Jean Claude Pabst, Jean Marie Bertrand, Serge Bret et Hugues Pancrace ce sont 15 tireurs du CTSBLV qui y ont participé sur un total de 69 tireurs (6 clubs drômois)

Médailles du 3<sup>ème</sup> tour pour la CTSBLV : 6 Or, 3 Argent, 1 Bronze

Un coup de chapeau à notre carabinier poussin Elian Pouchaire qui réalise un score de Champion de France en carabine ainsi qu'à notre minime Antonin Murand pour sa performance qui lui permettrait également d'accéder à un podium des « France ».

**Carabine :** Félicitations à tous car le CTSBLV occupe les 1<sup>ères</sup> places en Poussin F/G et en Minime G, Paillet Romane (PF) 1<sup>ère</sup> 255,9/300 - Pouchaire Elian (PG) 1<sup>er</sup> 291,5/300 - Breyse Mathis (PG) 9<sup>ème</sup> 114,7/300 - Davail Eva (BF) 5<sup>ème</sup> 147,7/300 - Chol Steinberg Alexis (BG) 4<sup>ème</sup> 224,6/300 - Longelin Philippe (BG) 7<sup>ème</sup> 194,8/300 - Paillet Camron (MG) 1<sup>er</sup> 356,3/400 - Azema Augustin (MG) 330,4/400 2<sup>ème</sup> -

**Pistolet :** Félicitations à tous car le CTSBLV occupe les 1<sup>ères</sup> places en Poussin G, Benjamin G et Minime G, Magninat Farrel (PG), 1<sup>er</sup> 202/300 - Szymanek Ethan (PG) 2<sup>ème</sup> 170/300 - Chevallet Lenzo (BG) 1<sup>er</sup> 271/300 - Marnas Bastien (BG) 3<sup>ème</sup> 238/300 - Murand Antonin (MG) 1<sup>er</sup> 359/400 - Debernis Enzo (MG) 2<sup>ème</sup> 315/400 - Portoukalian Zacharie (MG) 4<sup>ème</sup> 291/400

A l'issue des trois tours le classement est fait sur la somme des deux meilleurs matchs et le CTSBLV remporte des médailles : 6 Or, 5 Argent, 1 Bronze

**Carabine** : Paillet Romane (PF) 1<sup>ère</sup> - Pourchaire Elian (PG) 1<sup>er</sup> - Coiffet Tim (PG) 2<sup>ème</sup> - Chol Steenberg Alexis (BG) 2<sup>ème</sup> - Paillet Camron (MG) 1<sup>er</sup> - Azema Augustin (MG) 2<sup>ème</sup>.  
**Pistolet** : Szymanek Ethan (PG) 1<sup>er</sup> - Magninat Farrel (PG) 2<sup>ème</sup> - Chevallet Lenzo (BG) 1<sup>er</sup> - Marnas Bastien (BG) 3<sup>ème</sup> - Murand Antonin (MG) 1<sup>er</sup> - Debernis Enzo (MG) 2<sup>ème</sup>

### Point financier présenté par Stéphanie MARILLAT

Le CTSBLV compte 279 licenciés (265 l'année dernière à la même période) et le compte du club présente un solde de 23655,49€ :

- Versement de la subvention Mairie de 3200€ le 30/01/2020 (dossier réalisé par Florent Marillat)
- Commande en cours d'un pantalon carabine pour Camille Jean Maire (Cadette) : 120€
- Frais de réparation de 6 pistolets Steyr (455€) + 2 carabines Fein (120€), merci à Serge Bret pour s'en être occupé lors du déplacement aux championnats de France à Niort
- Commande des 8 tabourets réglables pour le pas de tir 50 mètres et l'Ecole de Tir (822,00 €) - en attente de livraison
- Dossier subvention CNDS à renouveler prochainement (si dispositif maintenu en l'état)
- Prévoir l'envoi des factures pour la location du Stand aux Polices Nationale et Municipales + Suge
  - Commande en cours pour l'achat d'une cible électronique Sius pour continuer le projet du 50m (4442€).
- Défraiements pour les tireurs participants aux championnats de France 10/18m de Niort (1505,64€)

### Activité à venir

- **29/02** : Stage de Ligue C/J à Beaumont pour Nicolas Rouso, Nel Coiffet et Ton Davail
- **01/03** : Match Armes Anciennes à Vitrolles (13)
- **07/03** : Journée découverte tir 100% FILLES au stand de Bourg de Péage
- **14 et 15/03** : Qualification de l'équipe pistolet Ecole de Tir au CdF Clubs 10m à Troyes composée de Chevallet Lenzo, Murand Antonin et de Szymanek Ethan
- **13/03** : Entraînement Suge (Police SNCF), prévoir une personne pour les recevoir
- **14/03** : Préformation Animateur au CTG (Grenoble) pour Stéphanie et Corinne
  
- **14/03** : Trap Armes Anciennes au TOV (inscriptions sur site internet comité Drôme tir)
- **21 et 22/03** : Départemental Armes Anciennes à Montélimar (inscriptions sur site comité)
- **27, 28 et 29/03** : Coupe Pierre Laurent 10m à Lamastre (07)
- **28/03** : Départemental Ecole de Tir, standard et vitesse au CTSBLV et Précision à au TSB (Beaumont)
- **11/04** : Match Hunter inter sociétaires 22lr au pas de tir 50m

### Questions diverses

- 1 - Remerciements à Mr Ladreyt pour sa disponibilité qui participe à la vie du club car tous les lundis il se charge de la sortie des poubelles du ctsblv.
- 2 - Remerciements à Éric Praly pour la prise en charge de Camille Jeanmaire qui confirme ses progrès au niveau des points lors de l'inter sociétaires 10m.
- 3 - Remerciement à Hugues Pancrace pour le don de deux mallettes de carabine destinées aux jeunes.  
Information de Hugues par sms à la suite du mail de Jean Claude qui trouve affligeant : il est consterné par le comportement de certains adultes. Il serait souhaitable de quitter la cour de récréation de la grande maternelle.  
Il demande des précisions sur les fonctions et personnes habilités à former les jeunes et moins jeunes :
  - Entraînement Ecole de tir : Jean-Claude PABST / Jean-Marie Bertrand / Serge Bret / Hugues Pancrace
  - Entraînement Cadet Junior 10m / 50 m : Florent Marillat / Serge Bret
  - Entraînement 25m / 10m adultes : Florent Marillat
  - Entraînement Tar : Tony Belaubre
- Il propose d'organiser une compétition conviviale au pas de tir 10m en triplette mixte (une féminine et deux hommes) carabine ou pistolet avec tirage au sort des équipes juste avant la compétition 10m.
- 4 - Il est soumis au vote et à la décision du comité directeur et membres du bureau de rembourser l'adhésion du jeune Mathias Cordier au prorata, soit 60€ par suite du manque de motivation et d'attention qu'il rencontre au sein de l'Ecole de Tir.
- 5 - Réponse de la Ligue sur la maintenance des rameneurs 10m appartenant à la Ligue : la convention prévoit que la maintenance des installations appartient au CTSBLV (cout d'un rameneur vert 160€) et que les équipements standard et vitesse seront la propriété du CTSBLV en Aout 2020. L'option de remplacement est confiée à l'étude d'Éric Praly.
- 6 - Décision prise de défraiements de l'équipe encadrante et des parents des enfants sélectionnés à Troyes, proposer à la prochaine AG l'évolution du remboursement du coût kilométrique (0,18€/km aujourd'hui - 0,21€/km si covoiturage)
- 7 - Maintenance des cibles pour l'arbalète Field à programmer (nouveau poste supplémentaire à créer)
- 8 - Augmentation de la part Fédérale (+6€ jeunes et adultes) pour la saison 2020/2021
- 9 - Proposition du Président de confier prochainement la gestion du site web à Corinne Viallet,
- 10 - Echanges sur les questions diverses posées par courriel par Jean-Claude Pabst :
  - à propos du retrait par le Président de son accès à distance au réseau de vidéo surveillance du club : cette décision est motivée par la nécessité de respecter la réglementation. Cela fait suite à des questionnements de membres du club et la relecture par le Président de la déclaration CNIL fait apparaître que lui seul est autorisé à accéder aux images à distance.

- à propos de l'accueil réservé à un nouvel adhérent jugé « froid » : le Président rappelle que même si cela peut laisser perplexe certains, le Décret n° 2018-542 du 29 juin 2018 relatif au régime de la fabrication, du commerce, de l'acquisition et de la détention des armes demande aux Présidents de clubs de vérifier si le candidat pour un tir d'initiation (non licencié FFTir) n'est pas inscrit sur le FINIADA.

.../...

Ensuite il doit inscrire sur un registre spécial ces tireurs de passage qui ne sont pas membres du club et qui ont tiré dans le club. Enfin, il doit transmettre cette liste aux autorités. L'initiation ne pourra se faire qu'avec les armes du club ... et sans dépasser le calibre 22lr... Le Président Florent Marillat rappelle encore une fois qu'il souhaite être informé par tout moyen moderne de l'accueil d'un « invité » et/ou d'un tir de découverte conformément aux exigences de la réglementation, sans validation il convient de temporiser.

*Article R312-43-1 du code de la sécurité intérieure : Les séances de tir d'initiation de personnes qui ne sont pas membres d'associations sportives agréées mentionnées au 1° de l'article R. 312-40 ne peuvent être proposées et organisées que par lesdites associations ou par les fédérations sportives mentionnées à l'article R. 312-39-1, à l'exclusion de toute autre personne physique ou morale. Ces séances ne peuvent avoir lieu que dans les stands de tir de ces associations ou fédérations, sur invitation personnelle du président ou établie sous sa responsabilité.*

*La participation de la personne invitée à la séance de tir d'initiation est subordonnée à la vérification préalable, à l'initiative de l'association ou de la fédération organisatrice, de l'inscription de cette personne au fichier national des interdits d'acquisition et de détention d'armes. Dans ce dernier cas, le signalement en est fait sans délais au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie territorialement compétent. L'association ou la fédération tient à jour la liste nominative des personnes reçues à ce titre ainsi que la date de la séance d'initiation à laquelle elles ont participé. Cette liste est tenue à la disposition des agents habilités de l'État.*

*Ces séances d'initiation ne donnent lieu à aucune rémunération de l'organisateur, à la seule exception le cas échéant de l'achat des munitions utilisées. Elles sont couvertes par l'assurance prévue à l'article L. 321-7 du code du sport. Seules des armes à percussion annulaire ou à air comprimé détenues par la fédération ou l'association peuvent être utilisées pour ces séances d'initiation au tir, la manipulation des armes et le tir se faisant sous le contrôle direct d'une personne qualifiée mandatée à cet effet par le président.*

*Article R317-3-2 du code de la sécurité intérieure : Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de cinquième classe, le fait pour toute personne de proposer et d'organiser des séances de tir d'initiation à des personnes qui ne sont pas membres d'associations sportives agréées mentionnées au 1° de l'article R. 312-40 sans respecter les conditions fixées par l'article R. 312-43-1. ».*

- à propos de l'annonce jugée inappropriée faite par Stéphanie Marillat de sa présence sur la liste du maire sortant de la commune de Bourg-Lès-Valence annoncée lors du vin d'honneur de clôture de la formation CS HANDI TIR le 1<sup>er</sup> Février dernier : il n'y a aucune volonté de contrevenir au règlement intérieur du club car cet engagement est public et de nombreux membres du club en avaient déjà eu connaissance. La campagne des élections municipales n'étant pas officiellement ouverte cette information a été faite en présence et avec l'accord de Mme la Maire dans un moment de simple convivialité autour d'un verre. Il n'y a aucune interprétation à en tirer mais la confusion est regrettable car il n'y a pas eu de mélange des genres ni de prosélytisme politique.

- 11 - A la demande d'Éric Praly et après validation du Président, le comité directeur et membres du bureau décident d'autoriser l'entraînement individuel et sans présence d'adulte des Cadets/Juniors engagés dans les compétitions 50m durant les heures d'ouverture du club. Cette décision est motivée par le besoin d'augmenter le temps d'entraînement hebdomadaire qui leur permette d'accéder à un niveau de tir performant.

- 12 - Le Président rappelle qu'il est interdit aux membres du comité directeur et membres du bureau de s'entraîner seuls en dehors des horaires d'ouverture du stand, pour des raisons de sécurité. Si besoin, après accord ponctuel du Président seuls les entraîneurs seront autorisés à s'entraîner ou à entraîner un compétiteur.

- 13 - A la demande de Tony Belaubre et après validation du Président, le comité directeur et membres du bureau décident d'autoriser l'organisation d'une journée d'entraînement de préparation aux prochains départementaux TAR le 14/03 de 10h00 à 17h00, le stand 25m seront donc indisponibles aux tireurs non engagés dans la compétition TAR.

- 14 - Madame Corinne Viallet demande à que soit précisé prochainement la question du droit à l'image des adhérents du club.

- 15 - Madame Corinne Viallet demande la mise en place d'affichette pour rappeler le port obligatoire de la licence afin que les permanents puissent rapidement faire la différence entre un licencié du club et un non licencié.

**Prochaine réunion Jeudi 26 Mars 2020 à 20h00**

## ***Réunion avancée de Bureau du CTSBLV du jeudi 11 juin 2020***

**Présents** : F. Marillat, S. Bret, S. Marillat, R. Lopez, G. Jomard, R. San Nicolas, C. Viallet, F. Descarrier, JP Eymard, E. Praly, JP. Ravel, J. Mlynarczyk, H. Pancrace

**Absents excusés** : JC Pabst, T. Belaubre, Lilian Merlin, JM. Garayt

En début de réunion le Président remercie les membres du comité pour leur disponibilité.

Il indique qu'il a souhaité réunir l'ensemble du comité après l'annonce faite par la Mairie de Bourg-Lès-Valence de la possibilité de reprise de notre activité sportive afin de soumettre la décision de réouverture du club à l'avis des membres du comité présents.

En préambule le Président fait la lecture des consignes qui sont édictées par la Fédération Française de Tir, le protocole fédéral de la Ligue de Tir Dauphiné-Savoie ainsi que les restrictions imposées par la commune de Bourg-Lès-Valence prises afin de faire face à la crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus COVID-19.

Le Président rappelle la nécessité pour chacun(e) de respecter scrupuleusement les règles du déconfinement progressif édictées ci-dessous :

- Pour la FFTir : [https://www.fftir.org/fr/2020\\_informations\\_coronavirus](https://www.fftir.org/fr/2020_informations_coronavirus)
- Pour la Ligue Dauphiné-Savoie : <https://www.liguetirdauphinesavoie.com/>
- Pour la Mairie de Bourg-Lès-Valence : courriel adressé au Président par Mr François BOUYSSOU (Réfèrent des Associations Bourcaines) en date du 04 juin 2020 à 14h32

Après avoir examiné attentivement les conditions de reprise éventuelle, le Comité est invité au vote de la décision de reprise. La décision de réouverture du club est rejetée à l'unanimité des membres présents car les règles sanitaires strictes et la configuration de nos locaux ne permettent pas d'assurer les conditions de reprise telles qu'imposées pour un redémarrage avec un maximum de sécurité sanitaire.

Le comité a voté à l'unanimité des membres présents de réserver la décision d'ouverture à la prochaine réunion du 25 juin 2020, la date de reprise se fera en fonction des directives en vigueur à ce moment.

### **Questions diverses**

- Le Comité vote à l'unanimité des membres présents l'autorisation à Éric Praly d'entraîner des compétiteurs Cadets/Juniors en dehors des horaires d'ouverture du CSTBLV dans le cadre de ses fonctions d'entraîneur du club et de la Ligue.

- Que faire en cas de demande de remboursement de la cotisation par un adhérent ?

Le contrat est conclu pour une durée d'un an par le paiement de la cotisation et au jour de ce paiement. Aucune partie ne peut se rétracter hors les cas prévus par la loi et les statuts.

- Le Comité vote à l'unanimité des membres présents le mandat au Président pour être le seul qualifié pour communiquer par courriel auprès des membres du CSTBLV, auprès des pouvoirs publics, des autorités sportives et leurs organismes décentralisés.

- Le Comité vote à l'unanimité des membres présents le mandat au Président pour faire appel aux compétences professionnelles d'un expert-comptable afin de réviser et d'apprécier la comptabilité ainsi qu'attester de la régularité et de la sincérité des bilans et du compte qui seront présentés lors de l'Assemblée Générale de septembre prochain indépendamment des possibilités de contrôle en interne par les adhérents eux-mêmes ou en externe par l'administration fiscale, ou tout demandeur.

**Prochaine réunion du Bureau le 25 juin 2020 à 20h00**

## Réunion du Jeudi 25 Juin 2020 à 20h00

**Présents :** S. Bret, JP. Eymard, G. Jomard, R. Lopez, F. Marillat, S. Marillat, E Praly, R. San Nicolas, C. Viallet, J Mlynarczyk, JP Ravel, H. Pancrace

**Absents excusés :** JM. Garayt, JC Pabst, F. Descarrier, T Belaubre

**Absent non excusé :** L. Merlin

### Activités depuis fin février

- **29/02** : Stage de Ligue Cadets/Juniors à Beaumont pour Nicolas Rousson, Nel Coiffet et Tom Davail
- **01/03** : Match Armes Anciennes à Vitrolles (13)
- **08/03** : Nettoyage complet du réfrigérateur de la cuisine par Romain San Nicolas
- **14 et 15/03** : Qualification de l'équipe pistolet de l'Ecole de Tir du CSTBLV au CdF Clubs 10m à Troyes composée de Chevallet Lenzo, Murand Antonin et de Szymanek Ethan - Annulation suite COVID19
- **13/03** : Entraînement Suge (Police SNCF), merci à Hugues pour sa disponibilité et pour le nettoyage du stand 10 m. Réception des services techniques pour la visualisation des futurs travaux : il convient de prévoir de faire déplacer le groupe de climatisation de 1m sur la droite afin de créer une cloison de séparation au pas de tir 50m. Il s'agit de renforcer la sécurité, isoler du bruit le pas de tir 10m et maintenir la température de l'accueil du club en hiver. Un nivellement et la création de pentes douces sur les paliers des portes des stands 10m et 50m sont à envisager. Une réponse sur la faisabilité de ce projet sera donnée ultérieurement par la mairie de BLV.
- **14/03** : Préformation Animateur au CTG (Grenoble) pour Stéphanie et Corinne - Annulation suite COVID19
- **14/03** : Trap Armes Anciennes au TOV - Annulation suite COVID19
- **14/03** : Inter-sociétaires TAR organisé par Tony Belaubre - Annulation suite COVID19
- **21 et 22/03** : Départemental Armes Anciennes à Montélimar - Annulation suite COVID19
- **27, 28 et 29/03** : Coupe Pierre Laurent 10m à Lamastre (07) - Annulation suite COVID19
- **28/03** : Départemental EDT, standard et vitesse au CTSBLV, précision à au TSB - Annulation suite COVID19
- **13/04** : Constitution dossier de subvention nationale PSF (ex CNDS) par Florent Marillat
- **15/05** : Entraînement police ferroviaire annulé
- **19/06** : Entraînement police ferroviaire annulé
- **20/06** : Entraînement sélection PER Ligue DS au CTSBLV encadré par E. Praly (participation de Camille et Antonin)

### Point financier présenté par notre Trésorière Stéphanie MARILLAT

Le CTSBLV compte 287 licenciés et le compte du club présente un solde de **23462,60 C.**

### Détail Dépenses :

- Commande reçue de chez Fontaine Tir : un pantalon de tir carabine pour nos cadets (130€)
- Commande reçue des 8 tabourets réglables pour le pas de tir 50 mètres et l'Ecole de Tir (822,00 €), merci à Florent Marillat pour sa disponibilité lors de la réception.
- Défraiements pour les participants aux championnats de France 10/18m de Niort de Février (1505,64€)
- Achats de cibles C50 et 10m (553,14€)
- Complément de 8 polos chez Brod Expert manches courte Taille M et L (183,94€)
- Remplissage de la cuve de Gaz auprès Butagaz pour le chauffage (1552,09€)

### Détail Recettes :

- Ensemble des factures des locations envoyées à la Police Nationale, à 8 Police Municipale et la Suge Police ferroviaire pour un total de 4900€ réparti en 10 factures. Les paiements ont été reçus seule la Suge n'est pas à jour.
- Facture envoyée à la Ligue pour la location du CTSBLV - entraînement PER du 20/06/2020 soit 250€ la journée.
- Dossier subvention PSF, ex CNDS fait et envoyé par le Président.
- Subvention Ligue de tir D/S pour l'Ecole de Tir reçue (609€).

Rendez-vous pris entre Mme la Trésorière et l'Expert-Comptable le 06 juillet 2020.

### Activité à venir

- Travaux Carrière : herbe stand silhouettes métalliques à tailler - appel aux bénévoles
- Travaux 25 m : refaire les planches (27/06)
- Travaux 50 m : changer les blocs de pailles des cibles arbalètes, (27/06)

- **Travaux 10 m** : supprimer la moquette sur le pas de tir (obligation mesures COVID)
- **05/07** : Entraînement sélection PER Ligue DS
- **20 au 29/10** : Formation Préalable à l'Armement des polices municipales (location stand 1500€)

### Questions diverses

- Stand Association à préparer pour le Forum des Associations de BLV le 06/09,
  - Assemblée Générale programmée le 11/09/2020,
  - Commande profilé pour les 3 dernière cibles électroniques à poser,
  - Portes cibles 25m à refaire,
  - Projet d'acquisition poste à soudeuse,
  - Rappel : recyclage des Animateurs et Initiateurs fédéraux de club obligatoire à chaque olympiade,
  - Dysfonctionnement rameneurs 10m : demander un devis à GIRO CIBLES pour l'acquisition de 2 rameneurs,
  - Condensation plafond 10m : signalé aux Services Techniques lors de leur dernier passage (13 /03),
  - Rappel de Corinne Viallet pour la mise en place d'affichette pour demander le port obligatoire de la licence afin que les permanents puissent rapidement faire la différence entre un licencié du club et un non licencié.
  - Madame Corinne Viallet demande à que soit précisé prochainement la question du droit à l'image des adhérents du club (prévoir un formulaire à faire remplir aux licenciés mineurs et majeurs).
- Compte tenu des contraintes et obligations sanitaires du COVID19 toujours en vigueur et qui n'ont pas été allégées tout récemment par le gouvernement, le Comité a décidé par le vote des membres présents par 11 voix pour et une voix contre, le maintien de la fermeture du club. La décision d'ouverture est suspendue à l'annonce de mesures sanitaires moins contraignantes à mettre en œuvre pour les membres actifs et bénévoles du comité.**
- Le Comité vote à l'unanimité des membres présents le mandat au Président d'ouvrir une boîte postale pour la réception du courrier de l'association afin d'en garantir la sécurité (boîte à lettres du club isolée et vulnérable...),
  - Le Comité vote à l'unanimité des membres présents la nomination d'un membre du Comité à la fonction de webmaster. Il s'agit de Madame Corinne Viallet qui a la charge de la publication des articles en relation avec l'activité du club sur le site www.cstblv.fr, après leur validation par un membre du Bureau de Direction.
  - Le Comité vote à l'unanimité des membres présents le mandat au Président pour faire étudier l'installation d'un dispositif de contrôle d'accès au club et aux stands par carte individuelle ainsi que le renforcement du système de fermeture par « tampon » de la porte d'entrée (en attente du devis).
  - Le Comité vote à l'unanimité des membres présents le mandat au Président pour le prêt d'un pistolet 22LR du club à Antonin Murand qui a présenté de bonnes dispositions en discipline Vitesse Olympique lors du dernier entraînement PER. Il sera suivi dans sa progression et réglages adaptés de l'arme par Eric Praly et Laurent Cussigh.

### **Rappel de la réglementation du Président du CTSBLV sur les nouvelles dispositions sur les tirs d'initiation et sur les avis préalables qui rentre en vigueur à compter du 1- Juillet 2020 :**

#### **Changements sur les tirs d'initiations :**

##### **Article R312-43-1 Modifié par Décret n°2020-486 du 28 avril 2020 - art. 3**

I. – Les personnes non adhérentes d'associations sportives agréées membres de la fédération française de tir ou d'association affiliées à la fédération française de ball-trap et de tir à balle qui souhaitent être admises dans les locaux desdites associations ou fédérations pour participer à des séances de tir d'initiation présentent, lors de leur admission, une pièce justificative d'identité et une invitation délivrée sous la responsabilité du président. Elles ne peuvent participer à plus de deux séances de tir d'initiation par période de douze mois.



Ces séances ne peuvent être proposées et organisées que par les associations ou fédérations mentionnées à l'alinéa précédent, à l'exclusion de toute autre personne physique ou morale.

Les représentants de la fédération concernée s'assurent au préalable de l'absence d'inscription de la personne au fichier national des interdits d'acquisition et de détention d'armes. En cas d'inscription, le signalement en est fait sans délai au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie territorialement compétent.

La manipulation des armes et le tir se font sous le contrôle direct d'une personne qualifiée mandatée à cet effet par le président.

L'organisateur tient à jour la liste nominative des personnes reçues à ce titre mentionnant la date de la séance à laquelle elles ont participé et le type d'armes utilisées. Cette liste est tenue à la disposition des agents habilités de l'Etat.

II. - Les armes proposées aux personnes participant à des séances de tirs d'initiation sont mises à leur disposition par l'association ou la fédération.

Seules peuvent être utilisées :

- pour les séances organisées par les associations sportives agréées membres de la fédération française de tir ou par cette fédération, des armes de poing à percussion centrale de la catégorie B ou des armes à percussion annulaire des catégories B ou C et, pour l'initiation à des disciplines "plateau", des armes à percussion centrale de la catégorie C ;

- pour les séances organisées par les associations affiliées à la fédération française de ball-trap et de tir à balle, des armes à percussion centrale de la catégorie C.

III. - Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux personnes qui participent à des séances :

1° De ball-trap ou de tir à balle organisées dans des installations temporaires ;

2° De tir d'initiation au moyen d'armes à air comprimé.

Les organisateurs de ces séances en garantissent la sécurité et le respect des dispositions applicables aux disciplines correspondantes.

### **Changements sur les Avis préalables :**

Arrêté du 28 avril 2020 relatif aux avis favorables et aux attestations délivrés par les fédérations ayant reçu délégation du ministre chargé des sports prévus par l'article R. 312-5 du code de la sécurité intérieure.

**Article 1 :** Pour l'application du c du 4° de l'article R. 312-5 du code de la sécurité intérieure, la Fédération française de tir est habilitée à délivrer l'avis favorable préalable aux demandes d'autorisation en vue de l'acquisition et de la détention d'armes classées au 3 bis de la rubrique 1 du I et aux 1°, 2°, 4° et 9° du II de l'article R. 311-2 du même code aux personnes membres d'une association agréée titulaires d'une licence fédérale délivrée en vue de la pratique du tir sportif.

**Article 2 :** Cet avis favorable est délivré par le président de la Fédération française de tir. Il vaut attestation de l'assiduité au tir du demandeur et de sa capacité à détenir et à utiliser une arme en sécurité dans les conditions prévues aux articles 3 et 4 du présent arrêté.

Cet avis favorable vaut également attestation du suivi de la formation initiale aux règles de sécurité, de stockage et de manipulation des armes prévue au c du 7° de l'article R. 312-5 du code de la sécurité intérieure dans les conditions prévues à l'article 5 du présent arrêté.

**Article 3 :** Pour une première demande d'acquisition d'armes mentionnées à l'article 1er du présent arrêté, l'attestation porte sur la participation du tireur, au cours des douze mois précédant sa demande, à trois séances contrôlées de pratique du tir, espacées d'au moins deux mois.

Ces séances contrôlées de pratique du tir sont effectuées au sein d'une association sportive agréée membre de la Fédération française de tir.

Le président de l'association sportive agréée membre de la Fédération française de tir, ou une personne désignée par lui, est chargé de contrôler les séances de pratique du tir. Il tient à jour la liste nominative des personnes ayant participé à ces séances de pratique du tir. Cette liste est tenue à la disposition de la Fédération française de tir et des agents habilités de l'Etat.

**Article 4 :** Pour un renouvellement d'autorisation de détention d'armes mentionnées à l'article 1er, l'attestation porte sur la pratique régulière du tir, dans une association mentionnée au même article, par le détenteur pendant toute la période de la précédente autorisation.

L'absence de pratique du tir pendant douze mois consécutifs au moins au cours de cette période fait obstacle à la délivrance de cette attestation et à l'avis favorable de la fédération.

**Article 5** : La formation initiale aux règles de sécurité, de stockage et de manipulation des armes, prévue au c du 7° de l'article R. 312-5 du code de la sécurité intérieure, est effectuée au sein d'une association sportive agréée membre de la Fédération française de tir. Le président de l'association sportive agréée membre de la Fédération française de tir, ou une personne désignée par lui, est chargé d'assurer cette formation initiale. Il tient à jour la liste nominative des personnes ayant participé à ces formations. Cette liste est tenue à la disposition de la Fédération française de tir et des agents habilités de l'Etat.

**Prochaine réunion 30 Juillet 2020**

## Réunion du Jeudi 30 Juillet 2020 à 20h00

**Présents** : F. Marillat, S. Marillat, E Praly, R. San Nicolas, C. Viallet, JP. Eymard, R. Lopez, JP Ravel, F. Descarrier, H. Pancrace, G. Jomard, S. Bret

**Absents excusés** : J Mlynarczyk, JM. Garayt, JC Pabst, T Belaubre, L. Merlin

Pour faire suite à la démission de Mr Jean Marie Bertrand (Trésorier Adjoint) par lettre du 28/02/2020, les membres du Comité cooptent à l'unanimité des membres présents Mme Vanina Lepaul Ercole afin d'assurer les mêmes fonctions sur proposition de Mr le Président.

### Activités du mois

- **27/06** : Travaux sur les stands 25 et 50m, merci à l'ensemble des bénévoles présents
- **30/06** : Remerciements à Jacques Mlynarczyk et aux services techniques pour les travaux de maintien en état de la carrière.
- **04/07** : Travaux de maintien en état du 25m finalisé, un coup de chapeau aux bénévoles présents.
- **05/07** : Entraînement PER (location stand par Ligue), bravo à notre minime Antonin Murand pour sa sélection.

Journée encadrée par Eric Praly et Mickael Leydier à laquelle étaient également présents deux entraîneurs nationaux : Frédéric Lamolle (Pistolet) et Jean François Roseline (carabine)

- **06/07** : AG du comité de jumelage de BLV, le CTSBLV a été représenté par notre Président Florent MARILLAT. Les célébrations du 40ème anniversaire dans notre ville jumelle ont été annulées. Annonce festivités du 40ème anniversaire de notre Jumelage avec Ebers Bach An Der Fils et le 30ème anniversaire avec Ebers Bach Neugersdorf en 2021 à Bourg-lès-Valence. Les dates restent encore à préciser, un voyage en Allemagne est prévu pour 2022.
- **07/07** : Remerciements à Hugues Pancrace pour l'accueil de Safelec pour devis contrôle d'accès.
- **09/07** : Remerciements à Stéphanie Marillat et Corinne Viallet pour l'accueil d'ERALPRO pour le contrôle des extincteurs et de l'éclairage de sécurité (prise en charge par municipalité).
- **11/07** : Réunion de la Ligue Dauphiné Savoie, participation d'Eric Praly et Florent Marillat.
- **16/07** : Demande devis à GIRO CIBLES pour l'acquisition de 2 rameneurs 10m.
- **18/07** : Travaux finalisation du poste arbalète field et suppression de la moquette sur le pas de tir 10 m. (voir article sur le site web : [www.ctsblv.fr](http://www.ctsblv.fr)).
- **20/07** : Visite du stand municipal par Mme Bremard Directrice des associations reçu par le Président.
- **20/07** : Remerciements à Stéphanie Marillat et Corinne Viallet pour les achats du revêtement des tables de tir du stand 10m.
- **25/07** : Pose nouveau revêtement et nettoyage en profondeur des tables du pas de tir 10m.
- **27/07** : Entretien réglementaire du défibrillateur, merci à Stéphanie Marillat et Corinne Viallet pour leur disponibilité.
- **29/07** : Entretien de l'alarme par Eralpro suite à des déclenchements inopinés merci, à Stéphanie Marillat et Corinne Viallet pour leur disponibilité.

### Point financier présenté par notre Trésorière Stéphanie MARILLAT

Le CTSBLV compte 288 licenciés et le compte du club présente un solde de **21806,33€**.

La subvention de 1500€ du Plan Sportif Fédéral (ex CNDS) a été versée, remerciements à Stéphanie Marillat pour la constitution du dossier.

Les locations de stand pour les polices municipales, nationale et ferroviaire (SUGE) qui s'élèvent à 4900€ ont été perçues.

Présentation des finances détaillée par Stéphanie Marillat, gratitude lui est rendue pour l'énorme travail fourni.

Un prochain rendez-vous est programmé avec l'Expert-Comptable afin de clôturer l'exercice.

### Activité à venir

- Stand du Gymnase des 3 sources à préparer pour le Forum des Associations de BLV du 06 septembre prochain.
- Préformation animateur le 19 Septembre 2020 pour Stéphanie MARILLAT et Corinne VIALLET afin de finaliser leur formation CS HANDI TIR.
- Dossier subvention communale à préparer avant le 30/09.
- Match d'Ouverture à organiser pour les 02, 03 et 04 Octobre 2020.
- Réservation stand du 20 au 29/10 : Formation Préalable à l'Armement des polices municipales (location 1500€).

### **Questions diverses**

- Vote à l'unanimité des membres du Comité présents de la réouverture des stands à compter du 01 septembre prochain.
  - Vote à l'unanimité des membres du Comité présents du budget prévisionnel pour la saison 2020/2021.
  - Vote des membres du Comité présents par 10 voix pour et 2 voix d'abstention de la proposition de toilettage des statuts et de la création du règlement disciplinaire.
  - Vote des membres du Comité présents par 11 voix pour et 1 voix d'abstention pour la prise en charge des frais de formation pour les membres du Comité.
  - Vote à l'unanimité des membres du Comité présents de la périodicité de 3 tirs/an pour attester d'une pratique régulière pour les anciens adhérents en raison de la suppression du carnet (arrêté du 28 avril 2020).
  - Vote des membres du Comité présents par 11 voix pour et 1 voix d'abstention pour l'acceptation du devis présenté par Safelec pour la mise en place d'un contrôle d'accès (budget prévisionnel).
  - Vote à l'unanimité des membres du Comité présents du devis de déplacement du bloc climatisation en prévision travaux Mairie BLV de création d'une séparation des stands 10m et 50m (budget prévisionnel).
  - Vote des membres du Comité présents par 11 voix pour et 1 voix d'abstention pour la présentation d'un formulaire « droit à l'image » à faire signer lors de la délivrance de la licence.
  - Vote à l'unanimité des membres du Comité présents de l'acceptation du devis de remplacement de 2 rameneurs (budget prévisionnel).
  - Vote à l'unanimité des membres du Comité présents de l'ordre du jour des AGE et AG du 11 septembre prochain.
  - Vote à l'unanimité des membres du Comité présents du remplacement du réfrigérateur HS de la cuisine (budget prévisionnel).
- 
- Mise à jour du règlement intérieur à étudier.
  - Portes cibles 25m à refaire.
  - Rappel : recyclage des Animateurs et Initiateurs fédéraux de club obligatoire à chaque olympiade.

**Prochaine réunion Jeudi 3 Septembre 2020**

**R. LOPEZ**

**F. MARILLAT**